

SYNODE DU 9 décembre 2009

A. VALIDATION D'ELECTIONS COMPLEMENTAIRES

a) Nouveaux députés et suppléants :

- Jacques Péter, député laïc, paroisse du Joran
- Daniel Wettstein, député ministre du ThEF
- Gérard Berney, député ministre du CCA

b) Elections complémentaires :

Conseil synodal : Claire-Lise Mayor Aubert, membre laïque

Commission de consécration : Francine Cuhe Fuchs, membre ministre

B. RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONSECRATION

Débora Kapp a été agrégée

Laure Devaux Allison a été agrégée

C. RAPPORTS ET RESOLUTIONS

a) Budget 2010

Le Synode accepte le budget 2010 présenté.

b) Rapport du Conseil synodal sur les pistes visant à aider les paroisses à établir des contacts avec les nouveaux membres

RESOLUTION 159-A

Le Synode prend acte des pistes proposées visant à établir des contacts avec les nouveaux paroissiens.

RESOLUTION 159-B

Le Synode charge les paroisses de déterminer celles qui peuvent être réalisées et de les mettre en oeuvre.

RESOLUTION 159-C

Le Synode considère que les pistes proposées sont de nature à renforcer les liens avec les paroissiens et classe la résolution suivante de décembre 2007, partiellement traitée en juin 2008 :

« Le Synode décide de demander aux membres des engagements plus explicites, selon les termes du présent rapport et du document « Visions prospectives II » annexé. »

c) Rapports du Conseil synodal sur la politique de placement des fonds de la Caisse centrale

RESOLUTION 159-D

Le Synode adopte les changements réglementaires suivants (art. 321) : Les fonds de la caisse centrale sont placés conformément aux dispositions cantonales pour le placement des fonds qui appartiennent à l'Etat. Pour les fonds placés à moyen et à long terme, le Conseil synodal peut autoriser des placements selon les critères de l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle. Il définit les valeurs éthiques à respecter en matière de placements. La gestion est du ressort du Conseil synodal, qui peut déléguer cette tâche à des mandataires externes.

RESOLUTION 159-E

Le Synode charge le Conseil synodal de lui faire une proposition quant au niveau de sécurité des investissements pour le Synode de juin 2010.

d) Rapport du Conseil synodal sur la politique de diaconie de proximité

RESOLUTION 159-F

Le Synode adopte la proposition pour le mandat, la structure et le fonctionnement de la plate-forme de diaconie de proximité.

e) Rapport du Conseil synodal sur l'envoi du bordereau de la contribution ecclésiastique à tous les protestants

RESOLUTION 159-G

Le Synode prend acte de l'état des démarches pour l'envoi du bordereau de contribution ecclésiastique à tous les protestants et approuve la poursuite des travaux selon les pistes évoquées.

f) Rapport du Conseil synodal sur un concept de formation visant à faciliter la mise en œuvre des « Visions Prospectives II »

RESOLUTION 159-H

Le Synode prend acte du concept de formation proposé et charge le Conseil synodal de le mettre en œuvre.

g) Rapport du Conseil synodal sur la motion « Pour un échange d'idées plus performant »

RESOLUTION 159-I

En deuxième lecture, le Synode décide de refuser la motion « Pour un échange d'idées plus performant ».

h) Rapport du Conseil synodal sur la création d'entreprises éthiques, dans un but lucratif

RESOLUTION 159-J

Le Synode décide du classement de la résolution 150-F.